

Texte 6 : Le regard des autres

L'e-réputation est la réputation en ligne ou l'identité numérique d'une personne sur internet. Cette e-réputation est entretenue par tout ce qui concerne cette personne et qui est mis en ligne sur les réseaux sociaux, les blogs ou les plates-formes de partage de vidéos.

Aujourd'hui, on consulte de plus en plus internet et les réseaux sociaux pour rechercher des informations sur quelqu'un [...]. Il est donc très important de contrôler et de maîtriser son image numérique car elle est accessible à tous.

On peut maîtriser une partie de sa réputation en ligne : ce que l'on a partagé soi-même sur les réseaux sociaux (des vidéos sur une plateforme de vidéos, des articles sur un blog, des participations sur des forums ou des chats). Mais il reste une partie de notre identité qui ne dépend pas de nous : elle est liée à ce que d'autres personnes vont publier sur nous et c'est beaucoup plus difficile à maîtriser.

Des entreprises « nettoyeuses de réputation » proposent des services payants pour aider les internautes à supprimer ou à occulter d'internet certaines informations gênantes. Et, en ce qui concerne les contenus que l'on a soi-même publiés, la meilleure des préventions, c'est de réfléchir avant de cliquer !

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL),

site internet : www.jeunes.cnil.fr